



Ouagadougou, le 12 4 JUIN 2026

Communiqué n°2026 000127 /MESRI/SG/UJKZ/P

Portant recrutement d'étudiants en Licence de Nutrition et Technologie Alimentaire pour le compte du département de Biochimie-Microbiologie de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Vie et de la Terre (UFR-SVT) Session 2026-2027

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public qu'il est ouvert, au département de Biochimie-Microbiologie, à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Vie et de la Terre (UFR-SVT), un test de recrutement d'étudiants en Troisième année de Licence de Nutrition et Technologie Alimentaire (L3-NTA). La durée de la formation est d'un (1) an, réparti en 2 semestres (S5 et S6). Le diplôme préparé est la Licence de Nutrition et Technologie Alimentaire (L3-NTA).

1. PUBLIC CIBLE

Sont concernés par le recrutement, les étudiants ou les professionnels du domaine de la Technologie alimentaire et/ou de la Nutrition humaine ayant validé les semestres **S1, S2, S3 et S4** en sciences de la vie ou les personnes titulaires d'un diplôme de doctorat d'Etat en Médecine.

2. CONDITIONS ET MODALITES D'ACCES

Les conditions et modalités d'accès à cette formation sont les suivantes :

- être titulaire du baccalauréat série C ou D ;
- avoir validé les semestres **S1, S2, S3 et S4** en Sciences de la vie ;
- avoir été déclaré admis à l'issue du test de recrutement.

ou

- être un professionnel travaillant dans le domaine de la Technologie alimentaire et/ou de la Nutrition humaine ayant un niveau universitaire BAC+2 minimum en sciences de la vie ou en sciences alimentaires et titulaire d'un BAC série C ou D ;
- avoir été déclaré admis à l'issue du test de recrutement.

ou

- être titulaire d'un Diplôme d'Etat de docteur en médecine au moins et du BAC série C ou D ;
- avoir été déclaré admis à l'issue du test de recrutement.

3. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite non timbrée adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- une photocopie légalisée d'un extrait d'acte de naissance ;
- une photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat ;
- les relevés de notes légalisés de réussite au **S1, S2, S3 et S4** de Sciences de la Vie, ou du DEUG I et DEUG II de Chimie-Biologie ;
- un certificat de nationalité ;
- tous les relevés de notes légalisés du parcours de médecine (pour les médecins) ;
- une photocopie légalisée du Diplôme d'Etat de docteur en Médecine (pour les médecins) ;
- une autorisation d'inscription du supérieur hiérarchique pour les salariés.

Les professionnels doivent joindre, en cas d'admission, une attestation de travail et une autorisation d'inscription délivrée par leur hiérarchie.

Le nombre de places disponibles est de vingt (20). Cinq (05) places supplémentaires seront mises en compétition pour les recrutements sur titre.

4. FRAIS D'INSCRIPTION ET DE FORMATION*

Les candidats sélectionnés devront s'acquitter de frais d'inscription et de formation répartis comme suit :

Types de frais	Ressortissants d'un pays de la zone UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA	
	Etudiant	Particulier	Etudiant	Particulier
Frais d'inscription	15 000 FCFA/an	50 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an
Frais de formation pour les inscriptions sur titre pour complément d'effectif	250 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an

*Les paiements des frais d'inscription et de formation sont soumis aux frais appliqués par la plateforme FASO AZERKA.

5. SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du 27 juillet au 27 août 2026 à 23H59 GMT. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer:

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) (s'il y a lieu) ;
- son dossier sur la plateforme et y déposer les pièces justificatives.

